

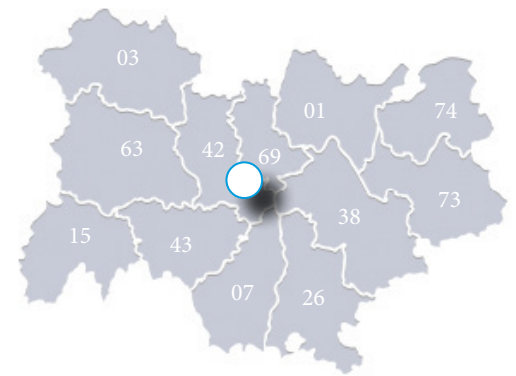


**Auvergne
Rhône-Alpes**

Énergie - Environnement

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) EN ZONE RURALE DANS LE PNR DU PILAT (42)

Le Parc naturel régional du Pilat souhaite développer les mobilités durables et solidaires pour répondre aux enjeux environnementaux (émissions de GES) et sociaux (précarité énergétique). Le territoire est en zone blanche et ne possède pas d'autorité organisatrice de la mobilité, ce qui oblige les habitants à utiliser leurs voitures. Le projet de louer des vélos à assistance électrique (VAE) auprès des habitants a pour objectif de répondre à un besoin : tester avant d'acheter.



FICHE MOBILITÉ POUR TOUS

CONTEXTE

> Le territoire

Le PNR du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert dans le cadre d'un projet politique qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement.

> La collectivité et son projet de territoire durable

En 2007, en lien avec les collectivités territoriales, le Parc engage avec les autorités organisatrices des transports et les services de l'État une réflexion qui aboutit à l'élaboration d'un plan d'actions en faveur de l'écomobilité sur son territoire. Il est notamment préconisé de créer une agence de mobilité qui se concrétise dès 2009 et prend différentes formes au cours du temps : mission mobilité cogérée par l'association citoyenne Pilattitude et le Parc puis, uniquement portée par le Parc et enfin, portée par l'Agence locale énergie climat de la Loire à compter d'avril 2016 dans le cadre de la démarche TEPOS-CV pilotée par le Parc et Saint-Étienne Métropole.

LE PROJET EN BREF

- > Année de création de la solution : 2018
- > Coûts de la solution :
 - **Investissement (achat VAE) :**
18 986,90 € financé à 50 % par le FEDER (Europe) et 30 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (convention d'objectifs).
 - **Fonctionnement (2019) :**
3 844,50€
 - **Recettes :**
1 430,76 €
- > Temps nécessaire au déploiement de la solution :
1 an

> Contexte et objectifs

L'objectif du projet est de proposer aux habitants et salariés du territoire de tester avant l'achat le VAE pour les déplacements courts (moins de 10 km). Pour le PNR du Pilat, suivre cette expérience permet d'identifier le potentiel de mobilité active sur le territoire.

> L'action menée

En octobre 2018, le Parc du Pilat achète 8 VAE avec l'appui financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne (FEDER). Le Parc a lancé un appel à structure relais volontaire pour mettre ces VAE à disposition des habitants en différents lieux du territoire et sans concurrence avec les opérateurs touristiques. 3 structures ont répondu favorablement et sont devenues relais vélo :

- La Commune de Doizieux
- L'Association La Fourmillière à Saint-Sauveur-en-Rue
- L'Association familles Rurales à Maclas

Un an après, les 3 structures souhaitent continuer l'opération

7 VAE sont à disposition du public pour des locations de 1 à 4 semaines maximum. 1 VAE est loué sur une année comme véhicule de service par la mairie de Pélussin (voir encadré).
Prix de la location : 10 € la semaine, 40 € le mois, 280 € l'année.

BILAN

> Les résultats

En 1 an, 12 114 km ont été réalisés par les 8 VAE. Cela a permis d'éviter 9 457 kms en voiture soit une économie financière de 3 405 € (0,36 €/km = coût d'utilisation moyen d'une voiture 6 CV*) et 1 049 kg de CO₂ (moyenne de 111 g de Co₂/km – ADEME) non émis dans l'atmosphère. En moyenne, 1 500 km sont parcourus par VAE.

Le projet a permis de faire tester le VAE à 114 personnes sur 1 614 jours de location.

Sur la totalité des km, près de 80 % ont été effectués en substitution à la voiture. L'objectif est donc atteint et le public trouvé. Les personnes viennent majoritairement tester avant d'acheter (près de 70 %) un vélo à assistance électrique.

Le public est varié : hommes, femmes, jeunes actifs, retraités. Tous les âges et toutes les situations sont représentés. Le point commun : des trajets de proximité majoritairement pour le travail et les courses. Plus de 60 % des locations sont réalisées auprès des habitants de la commune (80 % des loueurs habitent l'intercommunalité où se situe la structure relais).

Les acteurs impliqués

- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Union européenne
- ALEC 42
- PNR Pilat

Sources et contacts

Rachel VORON
Chargée de mission Mobilité (secteur Pilat)
ALEC 42
rachel.voron@alec42.org